

A qui s'adresser ?

Nature du problème ou de la question	A qui s'adresser en priorité ?	Comment ?
Inscriptions Problèmes disciplinaires graves	Mme TERELLI Principale ou M. GRIPPO Principal adjoint	Par téléphone Sur rendez-vous
Règlement de la demi-pension Bourses Paiements pour dégradation Rachat du carnet de correspondance	Mme DUCHENE, Gestionnaire M. GHARBI secrétaire d'intendance	Par téléphone Par courrier Sur place
Absences et retards Problèmes disciplinaires et prévention de situations conflictuelles	Mme LEVY Conseillère Principale d'éducation (CPE)	Par téléphone Sur rendez-vous
Certificats de scolarité Attestations ASSR EXEAT	Mme AUGUSTO Secrétaire de direction	Par téléphone Par courrier, mail Sur place
Renseignements sur le niveau scolaire, le comportement en classe et l'orientation	Professeur principal	Sur rendez-vous via le carnet de correspondance Lors des réunions parents professeurs
Problèmes et conseils de santé	Mme THOMAS Infirmière	Par téléphone Sur rendez-vous
Problèmes familiaux Difficultés financières	Mme RETOURNE Assistante sociale	Par téléphone Sur rendez-vous
Conseils sur l'orientation	M. CLIVIO Psychologue scolaire (PsyEn)	Sur rendez-vous au collège Au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de La Seyne
Situations diverses	Groupements de parents d'élèves	Contacts par téléphone secrétariat du collège

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR DU COLLEGE

Nous avons comme objectif d'offrir à nos élèves un enseignement de qualité avec des équipes pédagogiques soucieuses de leur réussite.

Néanmoins, notre travail ne peut trouver son efficacité qu'avec une réelle collaboration des familles : vérification du travail personnel, consultation quotidienne du carnet de correspondance, réponse aux invitations des enseignants.

Ensemble nous pouvons aider votre enfant à construire et réussir son projet personnel.

Fonctionnement

- Horaires

Le collège est ouvert de 8h15 à 17h30 du lundi au vendredi (pause méridienne 12h30/13h30) et de 8h15 à 11h30 le mercredi. Pour les élèves, voir les emplois du temps.

L'assiduité et le respect des horaires de l'emploi du temps sont des conditions indispensables à la réussite de votre enfant.

- Carnet de correspondance

Il contient de nombreuses informations utiles, en particulier le règlement intérieur dont la lecture et la signature sont obligatoires, et constitue l'outil indispensable à une bonne communication entre l'établissement et vous.

Il doit être consulté et signé, si nécessaire, tous les soirs.

Votre enfant doit veiller à l'avoir toujours en sa possession. Il lui sera demandé chaque matin à l'entrée du collège et sera vérifié (pour les externes à la pause méridienne) et pour tous à la sortie si elle intervient avant 17h30.

Enseignement

- Travail en classe

L'attention et le travail en classe sont à la base de la réussite scolaire. Le respect des professeurs et des autres élèves implique un comportement irréprochable pour le bien-être de tous.

- Travail personnel

Il est indispensable et quotidien. Consulter le cahier de textes électronique.

- Matériel

Votre enfant doit être en possession à chaque cours du matériel indiqué en début d'année par chaque professeur, ainsi que des manuels prêtés par le collège. A ce sujet, nous vous rappelons que les manuels scolaires sont des biens précieux puisque très coûteux et que le collège ne peut en aucun cas supporter le remplacement des livres manquants en fin d'année. Il est donc indispensable qu'ils soient **couverts**, entretenus et manipulés correctement. En fin d'année, il vous sera adressée une facture en cas de manuels manquants, dégradés ou inutilisables.

Dispositifs d'aide, de soutien et d'activités diverses

- Devoirs faits : séances placées le matin à 8h30 ou en fin de journée en dehors de l'emploi. Proposées en priorité aux élèves en difficulté, les places sont en nombre limité, une inscription est indispensable.

- Activités diverses

Divers ateliers ou Clubs peuvent être proposés aux élèves au sein du collège. Des informations vous seront données ultérieurement.

- Fonds Social Collégien (FSC)

Cette aide peut être ponctuellement attribuée aux élèves dont les familles sont en situation financière difficile, dans le cadre de leur scolarité au collège. Vous pouvez à tout moment contacter la gestionnaire, Mme DUCHENE pour convenir d'un rendez-vous.

Moments clefs de l'année scolaire et instances

- Réunions d'information

Vous êtes invités à différentes réunions au cours de l'année : accueil de rentrée des parents en septembre, réunion avec le PsyEn pour les 3^e, rencontres parents/professeurs en mi 1^{er} et 2^{ème} semestre.

Les dates de ces réunions seront indiquées sur le site www.collegedestcyr.org et dans le carnet de correspondance de votre enfant.

Votre présence à ces réunions est vivement encouragée pour la réussite scolaire de votre enfant.

- Conseil de classe

Le conseil de classe permet à l'élève de se situer par rapport aux objectifs pédagogiques et de porter ses efforts sur ses points faibles. Il est réuni à la fin de chaque semestre. Les dates vous seront communiquées par le biais du carnet et du site. Les bulletins sont dématérialisés, les responsables doivent les sauvegarder sur clé ou sur ordinateur et les imprimer si besoin.

- Conseil d'administration

Composé de l'équipe de direction, du gestionnaire, du CPE, de représentants de la commune et du conseil départemental, de représentants du personnel, de parents et d'élèves, le CA fixe les règles d'organisation de l'établissement. Il établit chaque année le rapport sur le fonctionnement du collège. Merci de contacter les groupements de parents d'élèves.

- Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Il vise à prévenir les conduites à risques dans les domaines de la santé, de la citoyenneté et de la vie en société. Il s'inscrit dans le projet d'établissement prenant en compte la santé des élèves et le développement de leur responsabilité citoyenne.

Vous trouverez au dos la liste de vos interlocuteurs. N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions ou problèmes concernant votre enfant.